

MINISTERE DE L'EDUCATION

NATIONALE

REPUBLIQUE FRANCAISE

BEAUX- ARTS

A R R E T E

Direction des Services  
d'Architecture - Sites

Le Ministre de l'Education Nationale,

Beaux-Arts

VU la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4

Sur la proposition de la Commission départementale des monuments naturels et des sites de l'Aveyron dans sa séance du 4 février 1943

A R R E T E :

ARTICLE 1° - Sont inscrits sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général la cascade de Creyssels et ses abords commune de Creyssels (Aveyron).

Parcelles cadastrales visées :  
584 à 588.591.592 de la section A du cadastre.

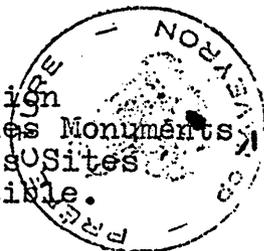
Propriétaires :  
BEYRIER Jules, rue de la Capelle Millau ..... 587  
Cte Henri LE CORDIER de BICORS DE LA LOUDE  
Roquebelle, Creyssels ..... 588.591.592  
Vve SAUMADE Camille aux Cascades Creyssels ..... 584.585.586

ARTICLE 2° - Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la Préfecture, au Maire de Creysse/ls et aux propriétaires intéressés qui seront responsables chacun en ce qui le concerne de son exécution.

PARIS, le 4 janvier 1945

Par déléation  
Le Directeur des Services d'Architecture,  
R. PERCHET

Pour Ampliation  
Le Chef de Bureau des Monuments  
Historiques et des Sites  
signé illisible.



10.11.45 - Pour copie conforme  
POUR LE PREFET  
Le Chef de Division délégué,  
Ullan

Ministère de l'Education  
Nationale  
-----  
Beaux-Arts

N O T I F I C A T I O N  
-----

Par arrêté en date du 4 Janvier 1945, M. le  
Ministre de l'Education Nationale a inscrit sur l'inventaire des  
sites le château de Creyssels, le rocher qui le supporte, la  
terrasse et le cimetière, sis sur les parcelles cadastrales  
228.230.231. Section A à Creyssels

Propriétaire :

de Gissac, au bourg ..... 228 ,  
Vve Rubin Marcel, née Veyrier, Bd. de l'Ayrolle, MILLAU 230.231

M. Salvan